

REY-BOUBA *Info*

Bulletin Trimestriel d'Informations de la Commune de Rey-Bouba



DEWA MOHAMAN
Maire de la Commune
de Rey-Bouba

EDITORIAL

Je profite de cette occasion qui m'est offerte une fois de plus pour souhaiter une Bonne et Heureuse année 2020 à tous. Je tiens aussi à remercier par la même occasion tous les acteurs qui œuvrent quotidiennement pour la bonne marche de notre Collectivité, à savoir (Sectoriels, le PNDP, le FEICOM, la GIZ, PRODEL, ...) je leur réitère mon engagement et celui de toute la collectivité à continuer dans la même lancée pour cette nouvelle année. La Commune de Rey-Bouba par ma voix est reconnaissante au soutien constant du Sous-préfet de Rey-Bouba qui nous accompagne au quotidien en collaboration avec son état-major dont les Forces et Maintien de l'Ordre dans toutes les actions menées pour le bien être de sa population.

Mes sincères remerciements à Sa Majesté le Lamido de Rey-Bouba, 1^{er} Vice-président du Sénat qui ne cesse de prêter une oreille attentive à la bonne marche de notre Commune.

Le budget de la Commune de Rey-Bouba pour l'exercice 2020 est conçu et élaboré de manière réaliste. Il connaît une augmentation en investissements autant dans le secteur social et de l'économie. Malgré les difficultés liées à la conjoncture, notre Commune a connu une mutation remarquable. La vie de nos populations s'est fondamentalement améliorée dans les domaines prioritaires que sont l'eau, la santé, l'éducation, les routes, ...

Nous remercions à cet effet la population de Rey-Bouba pour leur soutien et nos partenaires au développement pour leurs appuis multiformes.

L'engagement de chacun de nous est déterminant pour la satisfaction des attentes de nos populations. Je sais compter sur vous.

Bonne lecture !!!

REY-BOUBA *Info*

**Bulletin Trimestriel d'Informations de la
Commune de Rey-Bouba**

Tel. 696 53 80 33 / 698 38 08 81

Email : communereybouba2009@gmail.com

Directeur de publication

DEWA MOHAMAN

Rédaction

WASSOU DASSI MARCELIN

DJIBRILLA AHAMADOU

SALI MADI

HAMA ADAMA ISSA

Secrétariat de rédaction

PNDP

Impression

Imprimerie Nationale Annexe de Garoua

Tel : 699 51 33 21

Nombre d'exemplaires : 300

Distribution

Commune de Rey-Bouba

❖ ACTUALITE COMMUNALE

ELECTION MUNICIPALE 2020 : DEWA MOHAMAN de nouveau à la tête de la Commune de Rey-Bouba

« *On ne change pas une équipe qui gagne* », cette citation a été confirmée lors de la session de plein droit du 18 Février 2020 consacrée à l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune de Rey-Bouba. Une session convoquée par Message Porté N°011/MP/D47/SDL du 13 Février 2020 du Préfet du Département du Mayo-Rey conformément aux dispositions de la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées. Cette session se situe dans le prolongement du processus électoral déclenché par le Décret Présidentiel du 10 Novembre 2019 convoquant le corps électoral pour le 09 Février 2020 dans le cadre du renouvellement des députés à l'Assemblée Nationale et des Conseils Municipaux. A l'issue dudit scrutin, la Commission locale compétente a attribué les quarante et un sièges de la Commune de Rey-Bouba au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (R.D.P.C).

BADJODA HAMADADI alors président de séance de la mise en place de l'exécutif municipal a rappelé aux conseillers municipaux les modalités d'élection du maire et de ses adjoints. Il a passé la parole à **BADJODA SERIA**, conseiller municipal pour la présentation de la candidature au poste de maire conformément à la circulaire n°001/RDPC/CC/SG du 13 février 2020 signée du Secrétaire Général du Comité Central du RDPC. Il a ainsi dévoilé la substance des travaux où des consignes spéciales avaient été retenues pour le vote de l'exécutif communal du jour. Il a aussi rendu public la candidature du conseiller municipal **DEWA MOHAMAN** au poste de Maire.

Le doyen d'âge reprendra la parole pour donner les directives pour que le vote se passe dans l'ordre et la discipline. Les conseillers municipaux sont passés au vote et Monsieur **DEWA MOHAMAN** a été élu à 100% des suffrages valablement exprimés. Le deuxième scrutin, celui des Adjointes au Maire aura le même résultat à savoir 100% des suffrages exprimés en faveur de la liste suivante:

- 1^{er} Adjoint : SAIDOU NASSOUROU ;
- 2^e Adjoint : IBRAHIMA OUSMANOU ;
- 3^e Adjoint : NEZOUNNE MARCELINE ;
- 4^e Adjoint : WOIN KOUMAI.

Après la proclamation des résultats du vote par le doyen d'âge, les nouveaux promus ont été félicités par leurs pairs conseillers municipaux, le Préfet et sa suite. Ce dernier a salué la discipline et la sérénité qui a régné tout au long de cette assise et a encouragé les nouveaux élus à agir dans le sens du bien-être des populations.



Présentation de l'Exécutif Communal de Rey-Bouba aux invités



Photo de famille après l'élection de l'Exécutif Communal de Rev-Bouba

PASSATION DE SERVICE A LA COMMUNE DE REY-BOUBA: Le Maire DEWA MOHAMAN a repris service le mercredi 04 mars 2020.

La passation de service entre les maires entrant et sortant de la Commune de Rey-Bouba a eu lieu dans la salle des actes de ladite Commune en présence du Sous-préfet de l'Arrondissement de Rey-Bouba, représentant le Préfet du département du Mayo-Rey, conformément à l'instruction n°006064//MINDDEVEL/SG du 02 Décembre 2019 relative à la saine gestion des affaires municipales jusqu'à l'élection de nouveaux exécutifs municipaux signée par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local. Les travaux ont débuté à 10 heures par la présentation des différents documents préparés pour la circonstance par le maire sortant sous l'œil vigilant de l'autorité de tutelle qui, dans son mot de circonstance, a souhaité que les travaux se déroulent en toute quiétude. L'ensemble des registres et documents ont été paraphés (le registre des délibérations, les registres d'état civil, le registre du courrier arrivée et départ...) et présentés à l'autorité de tutelle pour approbation. Réélu à l'unanimité par ses pairs lors de la session du 18 février dernier, le maire DEWA MOHAMAN a pris l'engagement de toujours œuvrer pour l'amélioration quotidienne des conditions de vie des populations qui lui ont renouvelé massivement leur confiance à l'issue des élections législatives et municipales du 09 février dernier.

MAYO-REY : les magistrats municipaux prêtent serment

C'est au cours d'une cérémonie de prestation de serment organisée le mercredi 18 mars 2020, dans la salle d'audience du Tribunal de Première et Grande Instance de Tcholliré que les maires des communes de Rey-Bouba, Touboro, Tcholliré et Madingring ont prêté serment ainsi que leurs adjoints. Ce grand rendez-vous s'est déroulé en présence du Préfet du Département du Mayo-Rey et du Procureur de la République, représentant du parquet et des populations venues nombreuses. En s'appuyant sur le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, le Procureur leur a rappelé toutes les obligations et les responsabilités prescrites par les lois en vigueur. Par la suite, les maires du Mayo-Rey et leurs adjoints se sont sacrifiés individuellement à l'acte de prestation de serment en levant la main. Chaque élu a prononcé la célèbre formule du serment: « Je le jure » qui lui confère désormais le statut de magistrat municipal. Le Président du Tribunal, tout en les invitant à en faire bon usage, a dit toute la disponibilité du personnel judiciaire à accompagner professionnellement les exécutifs communaux dans leurs missions. Signalons que cette cérémonie de prestation de serment a ouvert la voie aux installations officielles des exécutifs communaux par la tutelle.



Signature des documents par le nouveau Maire de la Commune de Rey-Bouba



Prestation de serment du Maire de la Commune de Rey-Bouba



Photo de famille après la prestation de serment des magistrats municipaux du Mayo-Rey

❖ PNDP DANS LA COMMUNE

MISE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS ENDOGENES : les localités de Yadia et de Mayo-Wondé se distinguent.

Les populations de Yadia et de Mayo-wondé ont compris que l'amélioration de leurs conditions de vie nécessite leur implication active aux différents besoins exprimés par ces dernières. Ayant constaté leur retard dans la mise en œuvre des solutions endogènes dans leurs localités respectives, ces populations n'ont ménagé aucun effort pour remonter la pente. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à la santé de qualité, ces populations ont procédé à la construction des cases de santé communautaire, à la mise en œuvre des micros pharmacies, au recrutement des agents de santé communautaire, et à la construction d'un logement de gardien de la CSC de Yadia... Ces activités désormais quotidiennes permettent de prendre en charge les malades à temps et de les référer en cas de complication. Les localités de Djamaré et Taparé Djamaré quant à elles s'impliquent davantage dans le secteur de l'éducation à travers la construction des salles de classe.



Salle de consultation



Case de santé communautaire de Yadia

MICROPROJETS PNDP : 900 tables bancs semi-métalliques réceptionnés et le projet de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Homa Mal Yaya en chantier.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité, 10 écoles de la Commune de Rey-Bouba (Maradi, Badjari, Djourdé, Béré, Dobinga...) ont bénéficié chacune 90 tables bancs semi-métalliques financés par le PNDP (Fonds FED) à hauteur de 26 473 500 FCFA. Cette dotation hautement appréciée par les Directeurs d'écoles et leurs élèves vient à coup sûr améliorer leur cadre éducationnel.

Les écoles publiques de Homa Mal Yaya et de Batao quant à elles ont bénéficié respectivement de la construction et de l'équipement d'un bloc de deux salles de classe et d'un bloc latrine à trois cabines. Les travaux sont en nette progression et l'entreprise adjudicataire dudit marché compte achever les travaux au mois de d'Avril prochain.

GUICHET PERFORMANCE 2019 : la Commune de Rey-Bouba 5^{ème} sur 21 communes de la région du Nord

La salle des fêtes de la communauté urbaine de Garoua a abrité ce 13 décembre 2019, la cérémonie de restitution des résultats du guichet performance 2019 présidée par le gouverneur de la région du nord ABATE EDI'I JEAN en personne. Sur les 21 communes que compte la région du nord, celle de Rey-Bouba a occupé le 5^{ème} rang pour une note de 79/100 derrière les communes de Baschéo, Pitoa, Touroua et Garoua 2. Comparativement au guichet performance 2018, la commune de Rey-Bouba a amélioré son score et sa position. Cette évaluation a permis à la Commune de Rey-Bouba de desceller ses insuffisances notamment dans la rubrique gestion budgétaire et comptable qu'elle compte améliorer dans l'optique d'occuper la 1^{ère} place lors de la prochaine édition.



Bloc latrine à EP Batao



Bloc de 02 salles de classe à EP Homa mal Yaya



Equipement de l'EP Badjari en tables bancs par le PNDP

❖ INVESTISSEMENT

Fonds Routier 2019 : les travaux avancent

Dans l'optique de faciliter le déplacement des populations de Rey-Bouba, la Commune a bénéficié d'un financement du Fonds Routier en 2019 pour l'exécution des travaux de construction des ouvrages de franchissement sur l'axe Mayo Souwa – Ouro Kessoum. Les travaux ont démarré et avancent normalement.



Ouvrage de franchissement sur l'axe Mayo Souwa – Ouro Kessoum

BIP 2019 : les chantiers évoluent



*Forage équipé de PMH à Sinassi Mafiré
BIP/MINADER2019*

Le dernier cadre de concertation tenu à Tcholliré a permis de constater l'évolution significative dans l'exécution des projets BIP 2019 dans la Commune de Rey-Bouba. A titre d'illustration, le Centre de Santé Intégré de de Sinassi dont le taux d'exécution physique est de 85%, l'Ecole maternelle de Dobinga à 98%, l'entretien routier de l'axe Wakla Pakouaré-Babororo évalué à 90%, le forage de Sinassi Mafiré à 95% pour ne citer que ceux-là.

BIP 2020 : 372.800.000 FCFA pour la Commune de Rey-Bouba

Pour l'exercice 2020, la Commune de Rey-Bouba a bénéficié de 17 projets à gestion Communale dont 04 projets de moins de 5.000.000 FCFA et 13 projets de plus de 5 .000.000 FCFA d pour une enveloppe globale de 372.800.000 FCFA. Tous les projets de moins de 5 000 000 FCFA sont attribués mais non encore réceptionnés.

Sur les 13 projets de plus de 5 000 000 FCFA programmés :

- 09 projets sont en Commission ;
- 03 projets sont en cours de finalisation de leur DAO (Projets routiers) ;
- 01 projet est en attente de la décision de déblocage (Projet d'Appui des activités de reboisement de Rey-Bouba).

Tournée de prise de contact du Préfet du Département du Mayo-Rey : Amadou Zarma était l'hôte des populations de l'Arrondissement de Rey-Bouba les 6 et 7 janvier 2020

C'est par la ville de Rey-Bouba que le Préfet du Département du Mayo-Rey Amadou Zarma, a bouclé sa tournée de prise de contact dans l'arrondissement. Durant deux jours il s'est rendu à Baikwa, Béré, Dobinga, Alpha mais aussi à la frontière Cameroun-Tchad du côté de Momboré. Dans leurs différentes interventions, les représentants des populations ont relevé avec une grande satisfaction les réalisations de l'État. Notamment l'électrification de la localité de Baikwa par énergie solaire, la construction et l'équipement des salles de classe, l'affectation des enseignants et du personnel de santé, la construction des forages... Ces représentants ont également émis des doléances notamment la création d'un Sous centre d'examen du Bepc et du probatoire au lycée de Béré, l'affectation des enseignants dans les établissements scolaires. Le cas du lycée de Dobinga est très préoccupant. Ils ont également souhaité que le gouvernement construise et équipe de nouvelles salles de classe ainsi que de nouveaux forages.

En réponse à ces multiples doléances, le Préfet du département du Mayo-Rey a promis que des solutions seront apportées aux problèmes qui relèvent directement de sa compétence ou de celle de ses collaborateurs. Les autres doléances seront transmises au niveau national. Le Préfet a invité avec insistance les parents à envoyer tous les enfants à l'école. Il a encouragé ces derniers à suivre et à encadrer leurs progénitures afin qu'ils poursuivent leurs études le plus loin possible. Il a également insisté sur l'établissement des actes de naissance aux enfants et la pérennisation de la culture du grenier qui est l'une des particularités des fils du septentrion mais qui malheureusement tend à disparaître. Sur le plan sécuritaire il a encouragé la population de Rey-Bouba à apporter une franche et sincère collaboration aux forces de défense et de sécurité afin qu'elles assurent avec efficacité et promptitude la sécurité des personnes et de leurs biens.



Exécution de l'hymne nationale par les élèves du lycée de Baikwa



Présentation au Préfet des chefs services de Rey-Bouba

❖ PAGE PRATIQUE

Comment barrer la route au COVID-19?

Respectons les mesures barrières pour nous protéger et protéger les autres. Pour cela, il est recommandé de:

- ✓ Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau propre et coulante et au savon, ou les frictionner avec une solution hydro alcoolique ;
- ✓ Se couvrir le nez et la bouche avec un masque lorsqu'on est dehors ;
- ✓ Utiliser un mouchoir jetable ou le pli du coude lorsqu'on tousse ou éternue ;
- ✓ Nettoyer et désinfecter quotidiennement les surfaces ou objets fréquemment touchés (tables, poignets de porte, téléphones etc...) ;
- ✓ Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades et respecter la distanciation d'un (01) mètre et demie entre deux personnes ;
- ✓ Eviter de toucher votre visage notamment les yeux, le nez, la bouche avec les mains non lavées.
- ✓ Si vous avez des difficultés respiratoires, de la fièvre et le nez qui coule, appelez le **1510 (appel gratuit)** une équipe viendra vers vous.



❖ ANNONCES

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Rey-Bouba, le Maire (maitre d'ouvrage), a lancé des Appels d'Offres Nationaux Ouverts pour l'exécution des travaux de construction suivants:

- Un Poste Agricole à Maradi ;
- Des Bloc de deux salles de classe dans certaines écoles publiques de la Commune de Rey-Bouba ;
- Un Abattoir à Rey-Bouba ;
- Un Bloc de 12 boutiques au marché de Rey-Bouba ;
- Un Bloc de 12 boutiques au marché de Baikwa ;
- Un logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de Dami.

Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter les différents avis d'Appels d'Offres à la Commune de Rey-Bouba, à l'Agence régionale de l'ARMP pour le Nord ou à la Délégation Départementale des marchés publics du Mayo-Rey